Vivre Manzac

Mars 2025

Dans ce numéro

Actualités Mairie.....;.....de 1 à 3

Actualités Vie Associative.....3 et 4

Informations utiles

- Mairie 575 avenue des résistants

24 110 Manzac sur Vern

Téléphone : 05 53 54 28 73
marie.manzacsurvern@gmail.com

Ouverture Mairie :
Lundi, Mardi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 12h15 et 13h00 à 18h00. Un accueil est assuré le jeudi après-midi par Sylvie pour les urgences

Ouverture Agence Postale :
Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 13h30 à 18h00

- Ouverture Bibliothèque :
Samedi matin de 10h à 12h

- Permanence médicale :
Mercredi 14h/18h
Docteur Boulais 06.64.42.23.80

- Intercommunalité : Le Grand Périgueux, 255 rue Martha Desrumaux 24000 Périgueux
05 53 35 86 00

Nous continuons de mettre en œuvre les actions pour lesquelles nous nous sommes engagés sur notre programme, voici trois actions, que nous venons d'initier sur la commune :
La complémentaire santé pour tous : le CCAS a signé une convention avec l'association ACTIOM de loi 1901, indépendante des compagnies d'assurances. Elle nous propose le dispositif « Ma Commune Ma santé » qui s'adresse à tous pour bénéficier d'un bon accès aux soins. Le but est d'identifier la mutuelle la plus adaptée aux besoins de chacun. Cela passe par une analyse de la situation et du contrat existant puis par la recherche de contrats adaptés parmi un panel important et pour terminer par un accompagnement dans les procédures de résiliation et adhésion pour ceux qui le souhaitent. Plusieurs d'entre vous sont venus aux permanences qui se sont tenues à la Mairie. Beaucoup ont trouvé une mutuelle qui les couvrent mieux pour moins cher.

Ce dispositif perdure dans le temps, vous pouvez toujours prendre un rendez-vous avec le conseiller.
Une deuxième convention a été signée avec La Conciergerie d'Ici. Ce projet est entre-autre porté par la MSA. Il permet de rendre visible et de faciliter l'accès aux services de proximité pour tous, mais aussi de rompre l'isolement et de dynamiser le lien social en développant la coopération entre les acteurs du territoire. Vous aurez un seul interlocuteur pour être mis en relation avec des artisans, commerçants, associations et des porteurs d'initiatives locales. Un accompagnement et un suivi sont ensuite assurés.
Et enfin, au second semestre des ateliers d'information numérique vont se dérouler sur la commune. Ils concerneront les personnes à partir de 60 ans. Vous aurez plus d'informations dans le journal du mois de juin. Ces trois actions démontrent que nous pouvons apporter un plus pour tous les habitants de la commune sans que cela pèse sur le budget communal. Elles sont gratuites pour la commune comme pour les habitants.

Je ne peux terminer mon propos sans vous parler de notre école. Nous sommes dans la période des inscriptions pour la rentrée prochaine. Cette année 15 CM2 vont partir au collège et 11 enfants remplissent les conditions pour être inscrits en petite section de maternelle. Si nous voulons conserver nos classes et notre école, il est important que nos effectifs ne baissent pas. Les trois professeurs et les agents communaux sont très engagés pour le bien-être des enfants. La commune les accompagne au quotidien. Pour maintenir ce lieu de vie, de partage des savoirs, de l'instruction et de l'apprentissage citoyens, les trois communes qui composent le regroupement pédagogique sont très impliquées pour sa sauvegarde. Il est donc important que vos enfants soient inscrits à l'école Joséphine Baker.

Gisèle CHASTANET

Agenda

6 avril

Puce des couturières (Eglise et Patrimoine)

13 avril Repas des anciens

26 avril Réunion ouverte à tous sur le projet d'atelier de couture

1er mai
Fête des fleurs par le RPI

8 mai
Commémoration du 8 mai

17/18 mai
Exposition Manz'AAC Salle Michel Girard

24 mai Réunion ouverte à tous : préparation de la fête du village.

21 juin
Fête de la musique manz'AAC

28 juin
Randonnée nocturne et gourmande Club de gym

3 juillet Concert musique classique sur la place

5 juillet Concert sur réservation à Dives. Musicamanzac

Actualités mairie

Sécurité sur nos chemins ruraux

Article D161-24 du code rural et de la Pêche Maritime : « Les branches et les racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où, les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

Pour la sécurité des personnes qui utilisent nos voies communales, pensez également à vérifier l'état de santé de vos arbres. **De plus, lorsque la fibre est sectionnée, les travaux de réparation sont directement facturés par le prestataire au propriétaire**. Il est donc nécessaire de vérifier que vous êtes bien couverts par votre assurance.

Distribution des sacs jaunes

Tri sélectif

Vendredi 4 avril de 16h00 à 19h00

Samedi 5 avril de 9h00 à 11h30

Aux ateliers municipaux rue du vieux pont

Pensez à piéger, il est de RETOUR !!!

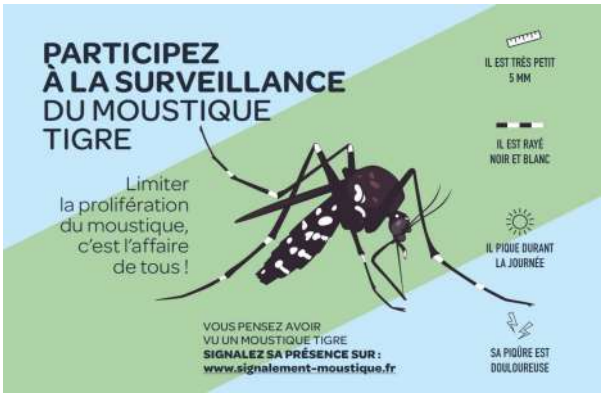

SMD3
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

Manzacoises, Manzacois, *****

Je viens vers vous au sujet de la collecte des déchets. Ce sujet anime la Dordogne ces dernières semaines à l'approche des municipales…(étrange). Il faut remonter d'environ 7 ans pour voir arriver les premières bornes semi-enterrées et la nouvelle redevance effective au 01/01/2023. Notre commune compte 8 points de collecte de déchets, ce qui est beaucoup pour une petite commune, mais cela a été le choix du conseil municipal actuel et précédent pour essayer d'avoir les bornes les plus proches possibles des habitations et de conserver les anciens lieux de collecte (conteneurs roulants). Avant la fin du ramassage du porte à porte, la commune n'était pas couverte en totalité par ce mode de collecte car nous avons de petites routes.

L'investissement a représenté 40 000 € et cela est revenu à 20 000 € pour la commune, le reste fut remboursé par le SMD3. Aujourd'hui, le tribunal administratif va donner son avis avec de grandes chances qu'il demande un retour au porte à porte. Le SMD3 fera sûrement appel de cette décision.

Pour être honnête avec vous, je suis favorable à conserver ce système. Je ne voue pas un culte particulier à celui-ci, mais un retour en arrière risque de coûter cher aux finances de la commune et à nos impôts. De mon côté, je préfère voir évoluer la taxe vers des réductions (-5 %, -10 %, -15 %), si on n'a pas consommé toutes les ouvertures, de travailler sur l'abonnement, de laisser les bornes ouvertes sans badger, pour plus de facilité, une tarification sociale du système comme le propose la sénatrice ou de mieux prendre en compte les situations de handicap, d'isolement des personnes dans la collecte des déchets, les assistantes maternelles etc… La collecte peut également varier si vous êtes à la campagne ou en ville. Il y a des pistes qui sont sûrement en réflexion au SMD3.Comme vous et moi, nous n'avons pas demandé que les produits que l'on achète soient en double ou triple emballage. L'industrie doit prendre sa part dans la réduction des déchets avant le consommateur final et c'est à nos représentants nationaux de s'emparer du sujet. L'objectif étant quand même de réduire nos déchets dans un souci de préservation de l'environnement, de pollution des sols et des océans. La gestion de nos déchets nous concerne tous, c'est pour cela qu'il est pour moi important de recueillir vos propositions et pistes de réflexion pour améliorer le système actuel.

Vous pouvez répondre directement par mail à adresse suivante : maire.manzacsurvern@gmail.com ou déposer vos contributions en Mairie. Vos retours seront ensuite transmis à nos représentants au conseil d'administration du SMD3.

Je compte sur votre participation. **Yannick ROLLAND, Maire**

Message posté sur la page Facebook le vendredi 07/03/2025

Notre site va être inaccessible durant quelques mois , le temps de faire peau neuve.

Nous nous excusons d'ores et déjà pour la gêne occasionnée.

Ecole Joséphine Bakker

Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions en petite section de maternelle sont ouvertes depuis le lundi 10 mars. Elles concernent les enfants nés en 2022. Après les avoir inscrits en mairie, les familles devront prendre contact avec la directrice de l'école Mme Julie TAUDIERE au 05.53.54.28.08.

LE PARLEMENT DES ENFANTS

Organisée conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère chargé de l'Éducation nationale depuis 1994, "Le Parlement des enfants" favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux écoliers de CM2 et aux collégiens de 6e de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire sur des sujets sociétaux d'actualité Cette année, la classe des CM1 et CM2 y participe sur le thème : **« La lutte contre la pollution des océans »**

*****

Les petits travaux de nos agents

Cet hiver et au début du printemps, nos agents ont réalisé des travaux bien utiles ! Merci à eux :)

- Des nouveaux composteurs à l'école,
- Peinture des portes du stade et de l'intérieur en cours,
- Fabrication d'une poubelle sur la place,
- Clôture en bois et petites jardinières à la mairie.

*****

Vie associative et commerçante

2025 : Manzac, village musical

De la musique toute l'année, quel privilège pour toutes et tous. Le 15 février la chorale **Amalgamme** a régalé les spectateurs de chansons de variétés diverses : Balavoine, Nougaro, Echter ont été mis à l'honneur ainsi que l'Occitanie et la Corse. Le 2 mars, un récital du répertoire de Charles Aznavour interprété par **Jean-.Francois Pomerole**, un troubadour contemporain. Les murs de la salle des fêtes résonnent encore ce 23 mars avec la **chorale Atoutchoeur** de Coursac pour fêter le printemps. Pour ouvrir la saison estivale, nous fredonnerons ensemble pour la sempiternelle Fête de la Musique. Depuis 5 ans déjà, les juilletistes auront le plaisir d'écouter de la musique classique. Pour la seconde année consécutive tonneront les sons électriques et synthétiques d'Halloween festival Rock pour hurler et s'épouvanter fin octobre. Ce programme musical se clôturera en novembre avec le retour de notre troubadour Jean-François Pomerole qui interprétera les plus grands succès de l'homme d'Astaffort le dénommé Francis Cabrel. Et si vous en voulez encore, et si mi-décembre vous surprenait ? Venez nombreux applaudir et apprécions ensemble tous ces genres musicaux ! Et vous savez où ? A la salle des fêtes de Manzac ! **Murielle Magne** pour les associations Eglise et Patrimoine, Amicale

*****

Section des anciens combattants et sympathisants

Soucieux de maintenir le souvenir de mémoire des anciens combattants de toutes les guerres, nous vous invitons à venir nombreux participer à la cérémonie du 8 mai 2025 au monument aux morts de notre commune.

- 10h45 : rassemblement devant la mairie,
- 11h : dépôt de gerbes, minute de silence, lecture de manifeste, appel aux morts;
- 11h30 : vin d'honneur offert par la municipalité.

Gérard LAHET

Le repas sera servi à l'Estaminet

Merci de vous y inscrire avant le 4 mai 2025.

Menu à 25 euros

Apéritif de bienvenue

Buffet d'entrées

Demi magret sauce morilles et son écrasé de pommes de terre carottes

Fromages, Pavlova

café et vins à discrétion.

Devant le succès remporté l'an dernier lors de la journée des puces des couturières, l'association Eglise et Patrimoine vous invite à sa seconde édition le 6 avril prochain !

Et si vous êtes passionnés de couture, débutants ou confirmés...Voici une journée rien que pour vous !

*****

Vous avez toujours rêvé de créer vos propres vêtements, de donner vie à vos idées textiles ou simplement de partager votre passion de la couture avec d'autres ? Alors, cette réunion d'information est faite pour vous ! Que vous souhaitiez apprendre les bases, perfectionner vos techniques ou simplement trouver un espace convivial pour coudre ensemble, vous êtes les bienvenus. Lors de cette réunion, nous déciderons : du fonctionnement du groupe et les activités; des projets envisagés et les possibilités de partage de connaissances. Des modalités d'inscription et les horaires des séances. Ce sera également l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur vos envies et de répondre à toutes vos questions.
Merci de vous inscrire TF: Huguette Frutier au 06 08 10 29

Henriette DEVILLARD

La traditionnelle fête de notre village approche à grands pas, et nous avons besoin de votre enthousiasme et de votre énergie pour faire de cet événement un moment inoubliable ! Nous vous invitons chaleureusement à participer à notre réunion de préparation, qui se tiendra le **24 mai à 10h à la salle du conseil.**

Cette rencontre sera l'occasion de :

* imaginer des animations originales et conviviales.
* Répartir les tâches et former les équipes de bénévoles.
* Organiser la logistique et les aspects pratiques de la fête.
* Partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

Votre implication est essentielle pour la réussite de cet événement, qui est un moment fort de notre vie collective. Que vous ayez des idées, des compétences à partager ou simplement l'envie de donner un coup de main, votre présence est la bienvenue !

Nous recherchons des bénévoles pour :

* L'installation et la décoration du site.
* La tenue des stands (buvette, restauration, jeux...).
* L'animation des activités (musique, jeux, concours...).
* La gestion de la sécurité et du nettoyage.

Ensemble, faisons de cette fête un moment de partage et de joie pour tous. Nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Henriette DEVILLARD** pour **Les amis de la fête

*****

L'association Musicamanzac, en avant première

Vous propose la 5e édition de MUSIQUE(S)A MANZAC Xavier Pfarrer, Fraynni Rui et leurs étudiants vous joueront des œuvres pour piano, violon et violoncelle. Concert gratuit le jeudi 3 juillet 2025, Place de la Mairie à partir de 19h. Food truck et buvette sur place. Et le 5 juillet, concert au manoir de Dives, sur réservation. **Muriel PENINE 06 13 22 10 42 (rep). Mail : musicamanzac@gmail.com**

Participation au chapeau

Vous nous avez demandé de reprendre la rubrique « Etymologie des lieux dits »

- **FREYRAT** : On est tenté de faire le rapprochement avec le mot « Frère ». Ce n'est pas absurde, certes, mais encore faut-il établir une relation entre le vocable et le lieu. L'existence d'une communauté religieuse n'est attestée nulle part. On peut avancer une autre hypothèse : l'étymologie serait microclimatique. On aurait ainsi, à l'origine, FRERA, avec ou sans T final, construit à partir du radical FRE, (fré) : froid, et d'un suffixe A ou AT, articulé sur un R central pour des raisons d'euphonie. Cette hypothèse semble confirmée par la fréquence du phénomène FRE dans les étymologies évoquant le climat. Si elle se confirmait, le FREYRAT serait un endroit plus froid que les autres. Dans cet esprit, l'hiver n'est pas en cause, mais plutôt le printemps, avec ses gelées tardives, souvent dévastatrices.
- **GELINERIE :** Un des toponymes les plus courants et des plus anciens en France, et pour cause : le mot GELINE est dérivé du latin GALLINA, la poule, qui vient du Gaulois GAL : le coq, notre animal totémique national. Galline a donné, entre autres, Géline, qui se dit « Glaine » en Picardie. La Gelinerie était un endroit où on élevait des poules. Comme partout ...